club alpin français
Grenoble Oisans

MARDIMANCHOTS

Procès-Verbal

Dossier : **Mardi Manchots – Réunion Encadrants**
Lundi 13 Novembre 2017 - Local

Présents

Pierre AUDRA
Chantal Arnold
Alain Auric
Paul BLOHORN
Jacques Bagneres
Jean François Berar
Sylvette Borne
Bernard Boulet
Marie Casens
Hervé Chabrolles
Georges Clement
Gerard Creton
Sylviane BOURDEL
Martine CHAMPELOVIER
Jean Michel Dion
Carmen Donate
Jean Claude Dullin
Michel Echevin
Alain ESTEVE
Alain Etienne
Patrick Feder
Dominique FONTENOY
Alain Fouillet
Joseph LECOURT
Gérald Gabert
Hubert Garnier de Falletans
André Gas
Jean Louis Gravé
Marie paule Grivel
Martine Grosjean
Bernard Henry
Gilbert Klein
Gérard Loubet
Christiane Martin
Michel Martinet
Monique Nouguier
René Peronnier
Jean-Paul MARANGONE
Pierre MAXIMOVITCH
Jean-Louis MEJECAZE
Annie MOUCHET
Jean-François NEYROUD
Philippe Peroy
Livier Roussel
Jean Paul Simon
François TICHIT

1 Site Internet

- *Prévisions de mise en production d'un site EvolOisans à fonctionnalités limitées pour courant Décembre. A compter de cette échéance le site MM actuel sera mis en sommeil.*
- *Le fonctionnement de l'Activité de type MM sera reconduit*
- *Une information sera faite préalablement à la bascule.*
- *Les informations, en particulier les événements saisis dans le calendrier seront transférés.*

2 Calendrier MM

- *A compléter, proposer vos dates à Martine*

3 Recyclages Encadrants

- *Jeff attire l'attention sur la nécessité de faire un stage de recyclage dans la 5ème année suivant l'obtention de la qualification.*
- *La qualification reste valable 6 ans de date à date ➔ nécessité d'anticiper*
- *Le Projet de Budget du Club (qui sera présenté à l'AG du 1er décembre), propose que soit remboursé 50% du coût des stages de recyclage ou des stages de finalisation de la formation Initiateur Ski de Randonnée / Ski Alpinisme. En contrepartie le stagiaire s'engage pour 3 ans à effectuer 5 encadrements par saison.*
- *Les stagiaires participant à ces sessions peuvent aussi obtenir un crédit d'impôt par don au Club (de la part non remboursée ou de la totalité si pas de remboursement)*